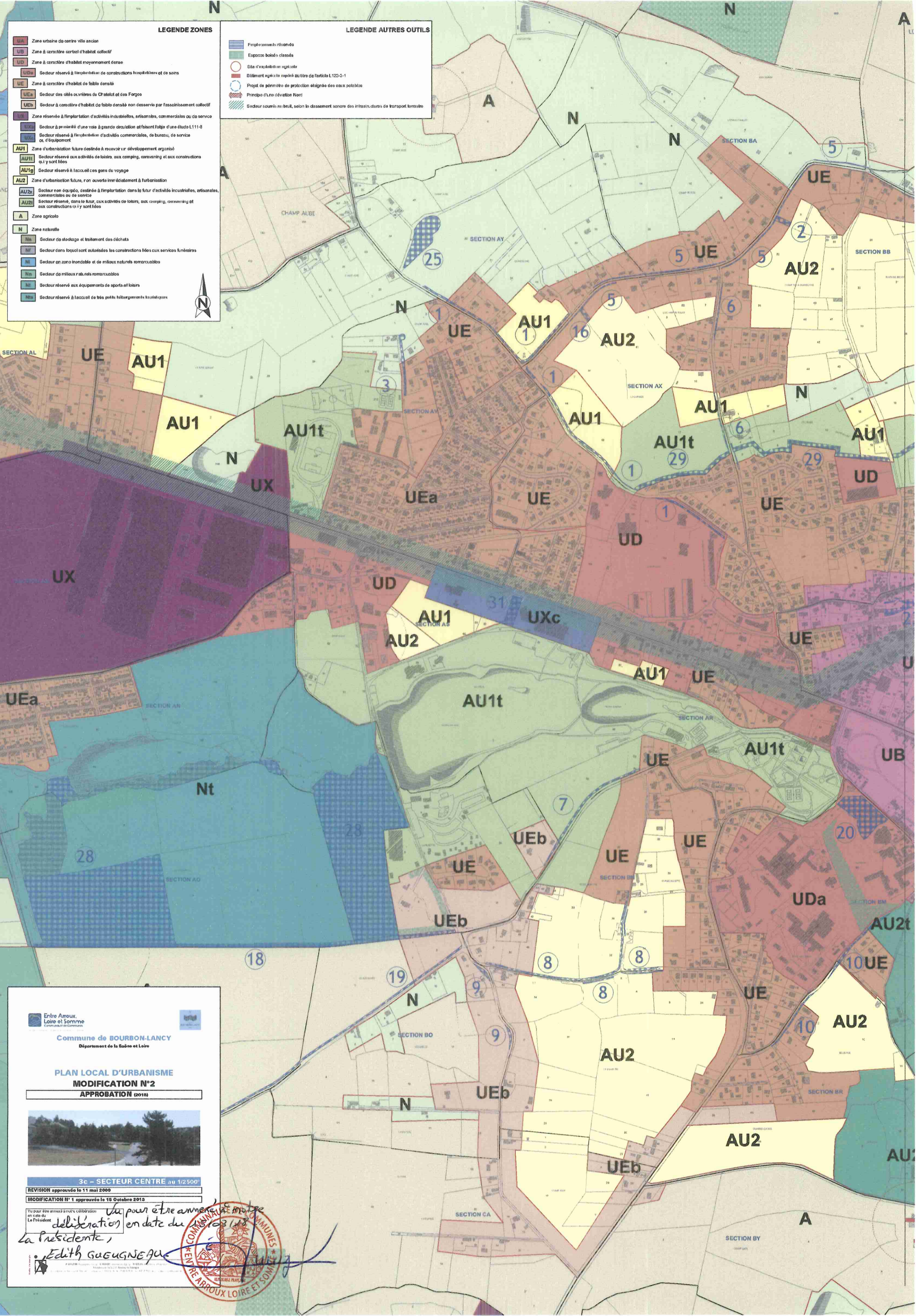


LEGENDE ZONES

- UA** Zone urbaine du centre ville ancien
- UB** Zone à caractère central d'habitat collectif
- UD** Zone à caractère d'habitat moyennement dense
- UE** Secteur réservé à l'implantation de constructions luxueuses et de soins
- UEa** Zone à caractère d'habitat de faible densité
- UEb** Secteur des clés ouvrières du Centre et des Forges
- UEc** Secteur à caractère d'habitat de faible densité non desservi par l'assainissement collectif
- UEd** Zone réservée à l'implantation d'activités industrielles, artisanales, commerciales ou de service
- UEe** Secteur à proximité d'une voie à grande circulation et faisant l'objet d'une étude L111-3
- UEf** Secteur réservé à l'implantation d'activités commerciales, de bureau, de service ou d'équipement
- AU1** Zone d'urbanisation future destinée à recevoir un développement organisé
- AU1t** Secteur réservé aux activités de loisirs, aux camping, caravaning et aux constructions qui y sont liées
- AU1g** Secteur réservé à l'accueil des gens du voyage
- AU2** Zone d'urbanisation future, non ouverte immédiatement à l'urbanisation
- AU2a** Secteur non équipé, destinée à l'implantation dans le futur d'activités industrielles, artisanales, commerciales ou de service
- AU2b** Secteur réservé, dans le futur, aux activités de loisirs, aux camping, caravaning et aux constructions qui y sont liées
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle
- Nt** Secteur de stockage et traitement des déchets
- Nu** Secteur dans lequel sont autorisées les constructions liées aux services funéraires
- Nv** Secteur en zone inondable et de milieux naturels remarquables
- Ns** Secteur de milieux naturels remarquables
- Ni** Secteur réservé aux équipements de sports et loisirs
- Np** Secteur réservé à l'accueil de très petits lotissements touristiques

LEGENDE AUTRES OUTILS

- Emplacement réservé
- Espaces boisés classés
- Site d'habitat agricole
- Bâtiment agricole repris au titre de l'article L122-3-1
- Projet de périmètre de protection éloigné des eaux potables
- Principe d'Une déviation Nord
- Secteur soumis au bruit, selon le classement sonore des infrastructures de transport terrestre



Entre Arroux, Loire et Somme
 Commune de BOURBON-LANCY
 Département de la Saône et Loire

**PLAN LOCAL D'URBANISME
 MODIFICATION N°2
 APPROBATION (2018)**

3c - SECTEUR CENTRE au 1/2500'
 REVISION approuvée le 11 mai 2009
 MODIFICATION N° 1 approuvée le 16 Octobre 2013

Vu pour être annexé à notre délibération en date du 12/03/18
 La Présidente,
 Edith Gueugne